



LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

LE MOT DE MAXIME BLANCHET

A peine débarqué de Guadeloupe pour rejoindre mon poste de prof de Lettres à Cognac, au début des années 80, j'ai été assailli par la ronde infernale des tronçonneuses qui saignaient, par endroits, le paysage charentais : des remembrements parcellaires agricoles s'annonçaient dans plusieurs communes du rouillacais et les agriculteurs anticipaient ces « réaménagements fonciers » en faisant disparaître des kilomètres de haies jugées inutiles ou, dans le meilleur des cas, pourvoyeuses d'un bois que l'éventuel nouveau propriétaire ne pourrait récupérer !



J'avais en mémoire, de par mes origines bretonnes, le texte d'une chanson de Gilles Servat qui interpellait « l'ingénieur du remembrement » en lui demandant « pourquoi tant d'acharnement à vouloir que tout on arrache ? » et qualifiait les tronçonneuses de « bulldozers individuels » ; mais c'était dans les années soixante-dix et je croyais que 10 ans plus tard, on avait tourné la page. J'ai donc pris contact avec Charente Nature, et c'est de ce moment que date mon engagement pour la protection de l'environnement et plus particulièrement des espaces boisés.

Quelques années plus tard, l'aménagement de la Nationale 10 en 2 fois 2 voies provoquait l'inquiétude de riverains, d'associations de randonneurs, de rares agriculteurs du sud Deux-Sèvres et du nord Charente. La convergence des préoccupations aboutissait en 1989 à la création de l'association Prom'haies. Et c'est donc tout naturellement que je rejoignais, pour Charente Nature, le conseil d'administration de cette nouvelle association.

30 ans après, des milliers de kilomètres de haies ont été replantés sur le territoire régional, mais au-delà des discours officiels qui célèbrent les aménités de la haie, on assiste encore à la disparition massive de linéaires boisés. Ainsi, en Corrèze le long des routes départementales et, dans le bocage de Charente limousine où, au fur et à mesure que les cultures céréalières remplacent l'élevage, on supprime d'abord la strate arbustive, puis, ce qui reste (l'alignement d'arbres) ne bénéficiant d'aucune protection, on peut en toute impunité procéder aux arrachages de chênes centenaires !

C'est maintenant au sein de FNE-NA que Prom'haies en Nouvelle Aquitaine souhaite contribuer à la protection de la nature et de l'environnement (dans le respect de l'article 1 des statuts de FNE-NA).

Maxime Blanchet est administrateur de FNE NA au titre de Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et personne ressource pour la forêt.



FEVRIER 2020

N=°17

FNE NA EN ACTIONS

INVITATION à TOUTES LES ASSOCIATIONS et à leurs adhérentes et adhérents

ASSEMBLEE GENERALE le samedi 18 AVRIL 14h30 à BORDEAUX

Espace Malbec, 250 rue Malbec.

Pour vous inscrire, sondage ci-dessous :

<https://framadate.org/fdj2m5q6rqCUS6em>

CA du CEN NA le 6 février à Mussidan

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), résultat de la fusion-absorption des trois anciens CEN, a tenu son 1^{er} conseil d'administration le 6 février à Mussidan. FNE NA y était représentée par Sylvie Chatelus (Limousin Nature Environnement).

Le CEN NA une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, dont les objectifs sont la gestion, la protection et la valorisation du patrimoine naturel. Son nouveau président est Philippe Sauvage, son directeur Pierre Séliquer. Un responsable d'antenne va être nommé dans chaque département, qui doit réunir le comité territorial, entité du CEN NA.

La feuille de route du CEN NA comporte l'acquisition de 2 500 hectares, à réaliser d'ici fin 2021, et qui absorbe une partie du budget alloué par la Région. Prochain conseil d'administration le 27 avril.

CA de FNE NA le 7 février à Bordeaux

Le Conseil d'administration de FNE NA s'est réuni le 7 février à Bordeaux, en présence d'Alain Chabrolle, vice-président de FNE et référent pour la Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de la **restructuration du mouvement fédéral**, les fédérations PCN et LNE ont délibéré et acté leur non adhésion directe à FNE, celle-ci passant désormais par FNE NA, adhérente direct de FNE. La Sepanso Aquitaine en délibère à son prochain CA du 14 mars.

Parmi les divers sujets traités, un retour du 1^{er} CA du **CEN NA** a été fait par Sylvie Chatelus (LNE). Les nombreux projets **biodiversité** ont été passés en revue, et Thierry Alezine (Sepanso) a présenté avec clarté et rigueur

l'avancement du projet stygofaune, salué par les participants. La constitution d'un groupe de travail pour un projet de convention FNE NA - **ARB NA** est en cours de constitution.

Sur le sujet de la **cellule DEMETER** et des « **observatoires de l'agribashing** » mis en place par les préfets dans 22 départements à ce jour, le conseil d'administration a décidé de l'envoi d'une lettre de contestation à la Préfète de Région, ce qui a été fait le 12 février. Plusieurs fédérations ou associations ont déjà agi en ce sens, ou l'ont fait par la suite. Sylvie Nony (Sepanso Gironde), référente pesticides pour FNE NA, est intervenu sur le sujet et a fait part de la visite de gendarmes lors d'une réunion d'information organisée par son association en Gironde.



Photos Georges Cingal (Sepnaso Landes)

Décryptage de la cellule DEMETER et des observatoires de « l'agribashing » :

Le journal *Le Monde* daté du 14 février s'est fendu d'une double page sur le prétendu agribashing, la création de la cellule Demeter et les dessous de la convention de partenariat qui a été signée entre le Ministère de l'intérieur d'une part, et la FNSEA/JA d'autre part. Cette convention jusque-là non publique a été mise en ligne sur le site du Monde et sa lecture est particulièrement instructive.

L'article 1 précise l'objectif de cette convention : « Renforcer les contacts entre la gendarmerie nationale, la FNSEA et JA ». L'article 3 explique clairement qu'il s'agit d'« optimiser le partage de l'information pour anticiper et mieux protéger », partage d'information entre la DGGN d'une part, et la FNSEA/JA d'autre part.

C'est l'article 5 qui est le plus effrayant : « Consacrer des efforts significatifs à la détection et à la neutralisation des menaces émanant de groupuscules hostiles à certains secteurs d'activité agricole ».

Le texte de cet article mérite d'être lu en entier :

« La DGGN **mobilise ses unités de recherches, d'anticipation opérationnelle et de renseignement criminel** sur la problématique des actions violentes ou toutes autres atteintes à l'encontre des exploitations agricoles, y **compris dans le cyberspace**. Les éléments recueillis communicables et **tout mode opératoire malveillant** nouvellement identifié seront transmis à la FNSEA et JA pour diffusion auprès de leurs fédérations, leurs structures et leurs adhérents.

La FNSEA et JA font remonter à la DGGN **toute information ou renseignement relatif à une menace locale** envers une exploitation ou plus généralement envers les professions en lien avec l'agriculture. Ils font également connaître à la DGGN les exploitations qui leur semblent les plus menacées et les plus exposées à des actions de groupuscules malveillants. »

Le problème c'est que ce qui est nommé « actes malveillants » ou « menace locale » concerne tout aussi bien des actes crapuleux dont peuvent être victimes les agriculteurs (comme le reste de la population d'ailleurs) que « des actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques », comme le précisait le dossier de presse de présentation de la cellule DEMETER (daté du 13/12/2019).

Oui, le président de la Ligue des droits de l'homme, Malik Salemkour, a raison de dénoncer là un « outil d'incitation à dénoncer ses ennemis, les lanceurs d'alertes, ceux qui dérangent ». Il s'agit d'un dévoiement des forces de la République au service d'intérêts privés avec des menaces réelles sur le droit d'expression et la détention d'informations sur les militants que nous sommes, ceux qui critiquent le modèle agricole dominant et ses effets sur l'environnement.

Sylvie NONY (Sepanso Gironde)



Forum SANTE ENVIRONNEMENT Sud-Ouest 13 février à Bordeaux

Dans le cadre du Forum santé-environnement organisé par le journal Sud-Ouest, les 12,13 et 14 février à Bordeaux, la Mutualité française a organisé un des ateliers du 13 février sur « **le pacte du pouvoir de vivre** ».

A l'initiative de 19 organisations, dont FNE, la CFDT, les Francas (Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles), la Mutualité française, le Mouvement associatif, ..., le Pacte du pouvoir de vivre a été lancé au printemps 2019 et regroupe maintenant une cinquantaine de structures.

L'objet de l'atelier était d'exposer les raisons de l'engagement et les ambitions de ce pacte écologique et social, au travers des voix de trois représentants : la CFDT, Brigitte Lavigne, secrétaire générale adjointe NA, Hervé Paugam, directeur général des Francas Gironde, et Isabelle Loulmet, présidente de FNE NA.

La thématique **santé environnement** a traversé le forum, avec la bonne santé comme question de justice sociale. La table ronde finale sur le thème de « faire société en allant vers l'autre » a rappelé la nécessité de coordination entre les acteurs de santé, et d'un plaidoyer collectif sur la santé environnement.

<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

AG du Mouvement Associatif NA le 14 février à Bordeaux

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a organisé son assemblée générale le 14 février à Bordeaux, dans les locaux de la MECA (Maison de l'économie créative et de la culture en Nouvelle-Aquitaine), qui accueille le [Frac Nouvelle-Aquitaine-MÉCA](#) (Fonds régional d'art contemporain) ainsi que les deux agences culturelles régionales, l'[ALCA](#) (Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel) et l'[Oara](#) (Office artistique de la Région). Isabelle Loulmet y participait pour FNE NA.

Le rapport d'activité 2019 a mis en avant les actions de porte-voix des enjeux associatifs que mène le Mouvement associatif NA, auprès des pouvoirs publics comme auprès des partenaires : actions au CESER NA, réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, vigilance concernant le Service Civique et le Service National Universel, le FDVA (fonds de développement de la vie associative), relations avec la CRESS NA,...

Des **rencontres départementales de la vie associative** ont émaillé toute l'année 2019, dans 11 départements sur 12, et ont abouti à un document : « Etat des lieux et propositions pour la vie associative en Nouvelle-Aquitaine ». 2019 s'est clos le 6 décembre par les **2èmes Rencontres régionales de la vie associative à Poitiers**, mobilisant plus de cent personnes, et permettant des échanges entre les acteurs associatifs, l'Etat et la Région.

L'AG a élu un **nouveau président, Pierre-Yves Boutin**, de la Ligue de l'enseignement, qui succède à Patrick Leresteux. Le Bureau sera élu au prochain CA, le 13 mars, à Angoulême.

Journée de concertation Fonds européens le 20 février à Bordeaux

Christophe Coïc (Cistude Nature) et Jean-Jacques Rabache (Limousin Nature Environnement) ont participé à la Journée de concertation Fonds européens du 20 février à Bordeaux. Le matin a eu lieu un exposé sur l'ancien FEDER (2015-2021) et les perspectives des FEADER et FEDER 2021-2027.

L'après-midi a consisté en échanges avec la salle concernant les divers objectifs (déchets, changement climatique, continuité écologique et biodiversité), par ateliers.

Dans l'atelier biodiversité, Christophe Coïc a exposé au titre de FNE NA les trois thèmes mis en avant lors de la précédente réunion avec les services de la région soit : Sentinelles du climat 2, agriculture biodiversité et un programme visant à la connaissance notamment sur les invertébrés.

Dans l'atelier transition énergétique, Jean-Jacques Rabache a souligné l'absence de la sobriété comme un projet en soi, la nécessité de prendre en compte la nature des productions dans les aides aux entreprises pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et l'impératif de ne pas utiliser tout le bois des forêts mais d'en laisser pour la biodiversité.

CORESEL FEAMP le 20 février à Bordeaux

Jean-Marie Froidefond (Sepanso) a participé à la réunion du CORESEL FEAMP (Comité Régional de Sélection des Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche) le 20 février à Bordeaux, avec une cinquantaine de personnes.

La Région N-A a fait un bilan 2016-2020 : 439 dossiers traités comprenant des aides de 19 millions d'euros du FEAMP, 5 millions d'euros de la Région et 2 millions d'euros de l'Etat. Ce cycle se termine fin 2020. Des dossiers sont en cours de traitements, l'enveloppe étant de 30 millions d'euros et il reste 11,7 millions d'euros. Des transferts de crédits entre certaines mesures sont validés pour boucler le budget.

Prochaine programmation du FEAMP : 2021-2027. Le budget sera en légère baisse de l'ordre de 5%. Quatre objectifs, sous la trilogie Commission, Conseil et Parlement Européen : 1) la pêche durable et la conservation des ressources (dont la petite pêche côtière, navires limités à 12m de long), 2) la sécurité alimentaire, 3) l'économie bleue et 4) la gouvernance internationale.

Les discussions : L'aquaculture craint de devoir partager les financements car elle intégrera l'économie bleue (éolienne, tourisme...). Pour les pêcheurs, le secteur « production » serait en train de s'effondrer car les bateaux sont trop coûteux et les aides financières présentes mais difficiles à mobiliser.

comité de rédaction : Maxime Blanchet - Sylvie Chatelus – Sylvie Nony – Jean-Marie Froidefond – Christophe Coïc
– Jean-Jacques Rabache – François Lefebvre- Norbert Pacorel – Patrick Gatignol - Isabelle Loulmet

ASSEMBLEE GENERALE le samedi 18 AVRIL 14h30 à BORDEAUX

Espace Malbec, 250 rue Malbec.

Pour vous inscrire, sondage ci-dessous :

<https://framadata.org/fdj2m5q6rqCUS6em>

HOMMAGE à monsieur YVES BARON



M. Baron s'en est allé, à l'âge de 84 ans, dans la nuit du 4-5 février 2020. C'était sans conteste la grande figure botanique de la Vienne et du Poitou-Charentes. Enseignant-chercheur à la faculté des Sciences de Poitiers, il y fait toute sa carrière. C'est en tant que professeur de biologie végétale que beaucoup d'entre-nous l'ont connu. À l'époque, on faisait encore avec lui des « sorties de terrain », et la ribambelle d'étudiants qu'on était, alors, tentait de le suivre en file indienne pour capter le nom de telle ou telle plante qu'on allait ensuite devoir mettre en herbier. Ses cours étaient quant à eux plus fonctionnels, basés sur la classification de Braun-Blanquet, et persillés de citations, et de petites

réflexions acerbes sur la bêtise destructrice de ses concitoyens. L'ensemble de ses enseignements se retrouvait consigné dans des photocopies qu'on recevait en début d'année et qui était en fait la base de ce qui allait devenir son grand œuvre « *Les plantes sauvages et leurs milieux en Poitou-Charentes* » (publié en 2010, aux éditions Atlantique).

Tout au long de sa carrière et même bien après, toute sa vie en somme, il n'eut de cesse que de parcourir sa région (il était natif de Poitiers et habitait Saint-Benoît), pour inventorier sa flore, décrire ses habitats, partager ses connaissances et ses trouvailles avec les différentes sociétés savantes dont il était un membre et correspondant très actif (Société Botanique du Centre-Ouest, entres autres). Au-delà des inventaires, c'est dans la cause militante écologiste qu'il se fit connaître ; il fut l'un des piliers fondateurs, en 1967, de la Société Poitevine de Protection de la Nature, aujourd'hui Vienne Nature. On lui doit aussi la première, et toujours unique, réserve naturelle en Vienne, celle du Pinail en 1980, pour laquelle il donna tant. En fait, il est à l'origine, avec les autres acteurs de cette époque pionnière de l'écologie, d'à peu près tout ce qui est aujourd'hui protégé ou classé en région ; songez un peu, il est l'auteur premier du classement de quelques 170 ZNIEFFs (Zones Naturelles d'Intérêts Écologique, Faunistique et Floristique) à l'échelle de la région Poitou-Charentes.

Au-delà du vide bien réel qu'il laisse, et on pense ici à son épouse, ses enfants et petits-enfants, M. Baron est toujours bien présent aujourd'hui à travers ce qu'il nous laisse. Il emporte cependant avec lui son projet d'un 2^e tome à son Livre, à base de réflexions botanico-philosophiques (c'était un lettré), agrémenté de ses meilleurs clichés de plantes et de paysages picto-charentais (c'était également un grand photographe). Restent quelques regrets pour ceux qui mesurent son importance dans l'histoire et le patrimoine local : que son nom ne soit associé à aucune plante nouvellement décrite et qu'aucun lieu qu'il a contribué à faire protéger ou connaître ne porte son nom. Mais là, c'est peut-être à nous, les générations d'après, de s'employer à continuer son œuvre...

François LEFEBVRE (Sepanso),
Norbert PACOREL (Vienne Nature/Sauvages du Poitou),
Patrick GATIGNOL (Société Botanique du Centre-Ouest).